

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

31 MARS 2022

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	19
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Tableau des programmes de Santé Ontario et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée Ontario	20
Tableau des programmes cliniques du ministère de la Santé, Santé mentale des enfants et des jeunes (SMEJ) et du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	21
Tableau du projet financé par Dépendances et santé mentale Ontario	22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Le CAP : Centre d'appui et de prévention

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'organisme à se conformer aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs et administratrices de l'organisme, à Santé Ontario, au ministère de la Santé, à la Ville d'Ottawa, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 20 à 22, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière applicable est acceptable pour la préparation des états financiers dans les circonstances, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

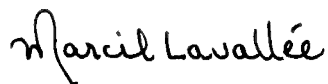
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 27 juin 2022

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

4

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplacement	2022 Total	2021 Total
PRODUITS				
Subventions et contributions (annexe A)	11 729 157 \$	- \$	11 729 157 \$	10 838 836 \$
Services professionnels	3 140 067	-	3 140 067	3 442 944
Location	101 056	-	101 056	96 841
Contribution du Fonds de fonctionnement	-	6 975	6 975	6 976
Autres produits (annexe B)	937 405	-	937 405	102 164
	15 907 685	6 975	15 914 660	14 487 761
CHARGES				
Salaires, avantages sociaux et contractuels	11 304 104	-	11 304 104	10 941 614
Services professionnels	588 560	-	588 560	711 026
Loyer, taxes foncières et services publics	513 750	-	513 750	476 819
Entretien, réparations et achat de fournitures	473 339	-	473 339	353 239
Télécommunications et frais informatiques	293 654	-	293 654	382 144
Nourriture et traiteurs	207 238	-	207 238	153 970
Assurances et autres charges administratives	113 441	-	113 441	127 720
Publicité et promotion	85 296	-	85 296	30 440
Autres charges liées aux programmes	81 265	-	81 265	59 343
Formation et conférences	51 744	-	51 744	52 774
Frais de déplacement	25 534	-	25 534	18 325
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	68 855	-	68 855	69 204
Amortissement des autres immobilisations	418 359	-	418 359	433 669
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	6 975	-	6 975	6 976
	14 232 114	-	14 232 114	13 817 263
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 675 571 \$	6 975 \$	1 682 546 \$	670 498 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

5

	Fonds de fonctionnement			2022 Total	2021 Total
	Non affecté	Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement		
SOLDE AU DÉBUT	360 100 \$	2 443 202 \$	204 647 \$	3 007 949 \$	2 337 451 \$
Excédent des produits sur les charges	1 675 571	-	6 975	1 682 546	670 498
Affectation interne (note 10)	(1 035 671)	1 035 671	-	-	-
SOLDE À LA FIN	1 000 000 \$	3 478 873 \$	211 622 \$	4 690 495 \$	3 007 949 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

6

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplacement	2022 Total	2021 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	5 516 541 \$	- \$	5 516 541 \$	1 047 459 \$
Débiteurs (note 3)	654 116	-	654 116	1 023 359
Subventions et contributions à recevoir	331 341	-	331 341	2 336 732
Frais payés d'avance	34 703	-	34 703	32 904
Avances interfonds, sans intérêt	(211 622)	211 622	-	-
	6 325 079	211 622	6 536 701	4 440 454
IMMOBILISATIONS (note 4)	2 654 391	-	2 654 391	4 578 135
	8 979 470 \$	211 622 \$	9 191 092 \$	9 018 589 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Original signé par:

Denis Beaudry, administrateur

Luc Fortin, administrateur

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

7

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplacement	2022 Total	2021 Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Prêt à demande, sans intérêt	499 183 \$	- \$	499 183 \$	499 183 \$
Créditeurs et frais courus (note 6)	1 446 948	-	1 446 948	1 442 068
Vacances à payer	163 179	-	163 179	153 543
Subventions et contributions à rembourser	262 529	-	262 529	366 494
Subventions et contributions reportées (note 7)	157 548	-	157 548	249 860
Produits reportés	131 412	-	131 412	132 135
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	67 700	-	67 700	67 130
	2 728 499	-	2 728 499	2 910 413
DETTES À LONG TERME (note 8)	139 613	-	139 613	209 039
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 9)	1 632 485	-	1 632 485	2 891 188
	1 772 098	-	1 772 098	3 100 227
	4 500 597	-	4 500 597	6 010 640
SOLDES DE FONDS				
Fonds de fonctionnement Non affecté	1 000 000	-	1 000 000	360 100
Fonds de réserve de capital et éventualités (note 10)	3 478 873	-	3 478 873	2 443 202
Fonds de réserve de remplacement Affectation externe	-	211 622	211 622	204 647
	4 478 873	211 622	4 690 495	3 007 949
	8 979 470 \$	211 622 \$	9 191 092 \$	9 018 589 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

8

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 682 546 \$	670 498 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	487 214	502 873
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(1 403 490)	(374 132)
Gain sur cession d'immobilisations	(754 491)	-
	11 779	799 239
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	2 190 351	(2 499 434)
	2 202 130	(1 700 195)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(65 322)	(294 688)
Produit de la cession d'immobilisations	2 256 343	-
Encaissement d'un dépôt à terme	-	600 000
	2 191 021	305 312
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions et contributions reçues liées aux immobilisations	144 787	14 896
Remboursement de la dette à long terme	(68 856)	(69 204)
	75 931	(54 308)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 469 082	(1 449 191)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 047 459	2 496 650
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	5 516 541 \$	1 047 459 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CAP : Centre d'appui et de prévention, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, offre des services en santé mentale, en dépendances et autres services thérapeutiques aux personnes et familles francophones de l'Ontario. Le CAP : Centre d'appui et de prévention est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, pour satisfaire aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Certaines des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers s'écartent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), tel que décrit ci-dessous :

Immobilisations

Plutôt que d'être amorties sur leur durée de vie utile estimative d'une manière logique et systématique en fonction de leur utilisation, les immobilisations financées par des emprunts hypothécaires sont comptabilisées au coût et sont amorties au même rythme que le remboursement en capital de ces emprunts.

Contributions au Fonds de réserve de remplacement

Les contributions du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve de remplacement sont constatées à l'état des résultats plutôt que d'être présentées comme un transfert interfonds.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

Comptabilité par fonds

Les opérations courantes de l'organisme sont comptabilisées dans le Fonds de fonctionnement.

L'organisme doit, en vertu de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux résidences Cantin et Laval. Les opérations relatives à ces exigences sont comptabilisées dans le Fonds de réserve de remplacement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et contributions reçues pour le financement des immobilisations sont reportées et constatées à titre de produits par amortissement linéaire en fonction de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les produits de services professionnels et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a preuve de l'existence d'une entente, lorsque le service a été rendu, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Présentation de l'entité contrôlée

La Fondation du Centre Psychosocial (Fondation), qui est contrôlée par Le CAP : Centre d'appui et de prévention puisque ce dernier est l'unique membre de la Fondation, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'organisme.

Les opérations avec la Fondation ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Immeubles	Dégressif et linéaire	5 % et 25 ans
Mobilier, équipement et équipement informatique	Dégressif et linéaire	20 % et 5 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail plus une option de renouvellement

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions et contributions à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	550 804 \$	697 214 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	103 312	326 145
	654 116 \$	1 023 359 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

13

4. IMMOBILISATIONS

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations financées par hypothèque				
Terrains	297 455 \$	251 896 \$	45 559 \$	60 656 \$
Immeubles	1 020 845	865 417	155 428	207 083
Ameublement et équipement	41 591	35 265	6 326	8 430
	1 359 891	1 152 578	207 313	276 169
Autres immobilisations				
Terrains	327 850	-	327 850	577 850
Immeubles	803 181	356 288	446 893	1 744 433
Améliorations locatives	2 117 668	599 562	1 518 106	1 784 454
Mobilier, équipement et équipement informatique	348 947	194 718	154 229	135 010
Matériel roulant	-	-	-	60 219
	3 597 646	1 150 568	2 447 078	4 301 966
	4 957 537 \$	2 303 146 \$	2 654 391 \$	4 578 135 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 450 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur un immeuble dont la valeur comptable nette est de 47 747 \$ au 31 mars 2022. La marge de crédit est inutilisée aux 31 mars 2022 et 2021.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	1 061 746 \$	835 895 \$
Déductions à la source à payer	333 766	554 737
Compte à payer à la Fondation du Centre Psychosocial	51 436	51 436
	1 446 948 \$	1 442 068 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

14

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	249 860 \$	30 970 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	3 740 462	2 215 664
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(3 832 774)	(1 996 774)
Solde à la fin	157 548 \$	249 860 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2022	2021
Ville d'Ottawa	118 085 \$	228 328 \$
Autres	39 463	-
Youth Services Jeunesse	-	21 532
	157 548 \$	249 860 \$

8. DETTES À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété située au 242, rue Cantin d'une valeur comptable nette de 145 310 \$ – 0,65 %, échéant en avril 2025, remboursable par versements mensuels de 4 052 \$, capital et intérêts	145 310 \$	193 940 \$
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété située au 105, rue Laval d'une valeur comptable nette de 62 003 \$ – 0,68 %, échéant en mai 2025, remboursable par versements mensuels de 1 686 \$, capital et intérêts	62 003	82 229
	207 313	276 169
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	67 700	67 130
	139 613 \$	209 039 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

15

8. DETTES À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	67 700 \$
2024	68 100 \$
2025	71 513 \$

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées - immobilisations sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	2 891 188 \$	3 250 424 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	144 787	14 896
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 403 490)	(374 132)
Solde à la fin	1 632 485 \$	2 891 188 \$

Le montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022 inclut 1 098 645 \$ qui a été constaté suite à une cession d'immobilisations.

10. AFFECTATIONS INTERNES

Le Fonds de fonctionnement est composé du Fonds non affecté et d'un fonds grévé d'une affectation interne intitulé le Fonds de réserve de capital et éventualités.

Fonds de réserve de capital et éventualités

Le Fonds de réserve de capital et éventualités est établi pour des charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. L'organisme vise à atteindre un montant représentant six mois d'opérations afin d'assurer sa survie advenant des compressions budgétaires importantes.

Le conseil d'administration a approuvé un transfert d'un montant de 1 035 671 \$ provenant du Fonds non affecté pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

16

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	369 243 \$	(611 497) \$
Subventions et contributions à recevoir	2 005 391	(1 542 063)
Frais payés d'avance	(1 799)	2 557
Créditeurs et frais courus	4 880	(844 461)
Vacances à payer	9 636	17 541
Subventions et contributions à rembourser	(103 965)	234 912
Subventions et contributions reportées	(92 312)	218 891
Produits reportés	(723)	24 686
	2 190 351 \$	(2 499 434) \$

12. PROGRAMMES D'AIDE À LA RETRAITE

L'organisme contribue à deux régimes de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. L'organisme verse une contribution équivalente à 1,3 fois le montant contribué par les employés pour le premier régime et une contribution équivalente au montant contribué par les employés pour le deuxième régime. Les montants versés par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2022 totalisent 631 329 \$ (2021 : 624 426 \$).

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 91 % du total des autres créances sont à recevoir de trois partenaires importants. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

17

14. ENTITÉ CONTRÔLÉE

La Fondation du Centre Psychosocial, une fondation publique constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, voit à réaliser des projets de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention.

Les états financiers condensés (non audités et non examinés) de la Fondation du Centre Psychosocial au 31 mars 2022 sont les suivants :

	2022	2021
Situation financière		
Total des actifs	319 494 \$	318 486 \$
Total de l'actif net	319 494 \$	318 486 \$
Produits et charges		
Total des produits	1 104 \$	274 \$
Total des charges	96	96
Excédent des produits sur les charges	1 008 \$	178 \$
Flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	1 008 \$	178 \$
Activités d'investissement	(26)	(40)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	982 \$	138 \$

15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 824 900 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023	388 100 \$
2024	186 100 \$
2025	144 700 \$
2026	26 000 \$
2027	26 500 \$
Autres	53 500 \$

16. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des services à rendre qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

17. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Suite au 31 mars 2022, l'organisme a vendu l'immeuble situé au 232, rue Cantin au montant de 715 000 \$. La valeur comptable nette de cette propriété est de 477 391 \$ au 31 mars 2022.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

19

	2022	2021
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ministère de la Santé, Santé mentale des enfants et des jeunes	2 964 735 \$	2 823 529 \$
Santé Ontario	2 911 786	2 962 603
Ville d'Ottawa	2 595 276	2 138 330
Subventions salariales	1 038 295	1 865 755
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	197 953	197 953
Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires	123 774	138 753
Youville Center	112 235	126 630
Autres	381 613	211 151
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	1 403 490	374 132
	11 729 157 \$	10 838 836 \$

ANNEXE B - AUTRES PRODUITS

Gain sur cession d'immobilisations	754 491 \$	- \$
Contributions parentales pour les centres éducatifs	78 159	18 750
Libérations syndicales	39 302	38 187
Dons	20 256	4 990
Intérêts	4 015	13 709
Divers	41 182	26 528
	937 405 \$	102 164 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

TABLEAU DES PROGRAMMES DE SANTÉ ONTARIO ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS
DE LONGUE DURÉE DE L'ONTARIO
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
(non audité)

20

	Programme santé	Programme logement	Total
PRODUITS			
Subventions et contributions			
Santé Ontario	2 912 087 \$	- \$	2 912 087 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	-	197 953	197 953
Subventions salariales	479 539	-	479 539
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	12 974	-	12 974
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	48 370	-	48 370
Autres produits	25 182	16 669	41 851
	3 478 152	214 622	3 692 774
CHARGES			
Salaires, avantages sociaux et contractuels	2 911 097	-	2 911 097
Services professionnels	15 064	-	15 064
Loyer, taxes foncières et services publics	138 561	43 292	181 853
Entretien, réparations et achat de fournitures	147 375	81 692	229 067
Télécommunications et frais informatiques	45 791	-	45 791
Nourriture et traiteurs	107 233	-	107 233
Assurances et autres charges administratives	11 419	3 236	14 655
Publicité et promotion	3 577	-	3 577
Autres charges liées aux programmes	12 554	7 924	20 478
Formation et conférences	13 268	-	13 268
Frais de déplacement	19 627	-	19 627
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	-	67 848	67 848
Amortissement des autres immobilisations	52 586	3 655	56 241
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	-	6 975	6 975
	3 478 152	214 622	3 692 774
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$	- \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION
INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE
TABLEAU DU PROJET FINANCÉ PAR DÉPENDANCES ET SANTÉ MENTALE ONTARIO
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022
(non audité)

22

2022

PRODUITS

Subventions et contributions

Dépendances et santé mentale Ontario

10 375 \$

CHARGES

Salaires, avantages sociaux et contractuels

10 375

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

- \$
